



DÉCLARATION DE CONFORMITÉ CE

Enphase Energy, Inc.
1420 North McDowell Blvd
Petaluma, CA 94954
USA

Enphase Energy, SAS
905 rue d'Espagne
BP 128
69125 LYON Aéroport Saint Exupéry
FRANCE

Déclarons sous notre seule responsabilité que le produit identifié comme

Q-RELAY-1P-INT

auquel la présente déclaration se réfère satisfait aux normes harmonisées suivantes:

EN 50065-1:2011	Signalisation sur des installations électriques basse tension dans la plage de fréquences 3kHz à 148,5 kHz – Partie 1 – : Prescriptions générales, bandes de fréquences et perturbations électromagnétiques.
EN 50065-2-2: 2003 + A1: 2005	Signalisation sur des installations électriques basse tension dans la plage de fréquences 3 kHz à 148,5 kHz - Partie 2-2: Prescriptions relatives à l'immunité pour les matériels de communication du secteur et les systèmes fonctionnant dans la plage de fréquences 95 kHz à 148,5 kHz et prévus pour être utilisés dans des environnements industriels.
EN 61000-3-11: 2001 + AC: 2001	Compatibilité électromagnétique (CEM). Limites. Limite de changements de tension, fluctuations de tension et papillotement dans les systèmes d'alimentation basse tension, pour des équipements avec un courant de tension nominale de ≤ 75 A et soumis à une connexion conditionnelle.
EN 61000-3-12: 2011 + AC: 2013	Compatibilité électromagnétique (CEM). Limites. Limites pour les harmoniques de courant produites par le matériel connecté à des systèmes publics basse tension avec des courants à l'entrée > 16 A et ≤ 75 A par phase.
EN 61326-1: 2013	Matériel électrique de mesure, de contrôle et d'utilisation en laboratoire. Prescriptions relatives à la CEM. Prescriptions générales.
EN 61010-1:2010	Prescriptions de sécurité pour le matériel électrique de mesure, contrôle et d'utilisation en laboratoire. Partie 1: Prescriptions générales.

Conformément aux dispositions de la directive UE ci-après:

Directive CEM - 2014/30/UE

Directive BASSE TENSION - 2014/35/EU

Signé pour Enphase Energy, Inc.

29 Juin 2018
Christchurch, Nouvelle Zélande

Manuel Shimasaki

Manuel Shimasaki
Directeur, certification mondiale

Je soussigné, Catherine BALÉON-PERRIN, Expert Traductrice Interprète près le Cour d'Appel de Lyon, certifie que la présente traduction est conforme au document qui m'a été présenté rédigé en langue ANGLAIS

Vu le M^e VARIER

Fait à Lyon le

2018/09/21/02

21 sept 2018

[Signature]

